

# SORT EN CHALOSSE



*Cun ne soum !*

# Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Le budget	page 4
Le document d'urbanisme	page 5
La formation 1er secours	page 5
Les bâtiments communaux	page 6
Le personnel communal	page 7
Divers	page 7
Le CCAS et le CIAS	page 8
Le RPI	page 9
La fête des mères	page 10
La fête de la musique	page 10



Le repas du CCAS	page 11
La forêt communale	page 11
La voirie communale	page 12
Le SYDEC	page 12
Le SIETOM	page 13
Le SIVU du Luy	page 14
Les Eschourdes	page 15
La vie associative	page 15
L'APE	page 16
Le relais paroissial	page 17
La gymnastique	page 17



Les aînés	page 18
Les cyclos	page 19
L'Élan chalossais	page 20
L'ACCA	page 21
Le Comité des fêtes	page 21
La FNACA	page 22
Le futsal	page 23
Le 40ème BCVM	page 23
La pétanque	page 23
La CC de Montfort	page 24
Les photos tronquées	page 25
Les informations pratiques	page 26
L'état civil	page 27



L'équipe de la commission  
**Communication et lien social**  
vous adresse ses meilleurs vœux pour  
cette nouvelle année

# Le mot du Maire

L'Education Nationale a lancé depuis le mois de septembre 2010 une vaste consultation sur la question des rythmes scolaires...

Voilà bien un sujet de première importance pour chacun d'entre nous car il s'agit de l'avenir de nos enfants.

Force est de constater que les écoliers français ont une journée de travail très longue (avec par exemple 2 heures de plus que les suédois), mais aussi l'année scolaire la plus courte d'Europe (200 jours d'école contre 136 en France).

Depuis les années 60, nos élèves ont perdu l'équivalent d'une année d'école du CP au CM2.

Fatigue, stress, baisse de vigilance sont souvent dénoncés par de récentes études (rapport de l'OCDE, Académie des Sciences).

Il y a 3 ans, le rythme scolaire est passé à 4 jours mais avec huit journées de classe en moins.

En mai 2010, le gouvernement décidait de revenir à 4 jours et demi avec école le mercredi matin, dès septembre. Devant les contestations dues aux manques de consultation, la semaine est restée à 4 jours.

Aujourd'hui, l'Education Nationale parle de revenir à 4 jours et demi, mais nous devons exiger au préalable une nouvelle organisation de la semaine et de la journée scolaires.

Les communes ne cessent de voir leur prise en charge des enfants croître en périscolaire et ce sans compensation financière de l'Etat.

Ceci doit faire l'objet d'une vaste concertation associant réellement parents, enseignants, élus et spécialistes de l'éducation.

Il est donc temps de proposer à tous les élèves des conditions d'apprentissage les plus favorables à leur réussite. Cela passe aussi par des classes moins surchargées.

## Une manifestation à Sort en Chalosse !

C'est pourquoi nous nous sommes battus dès le début de l'été pour l'obtention d'une 5<sup>ème</sup> classe afin de répondre à la progression du nombre d'élèves au sein de notre RPI Sort en Chalosse – Garrey.

La mobilisation des parents d'élèves, de l'équipe enseignante, des employés communaux et des élus des 2 communes a été déterminante pour que soit autorisée, par l'Inspection d'Académie, l'ouverture de cette nouvelle classe dès la rentrée.

C'est ainsi qu'après maints courriers, rencontres, échanges téléphoniques, nous nous sommes tous retrouvés pour une manifestation dans la cour d'école afin de protester contre le trop grand nombre d'élèves par classe (36 en maternelle...). Adultes et enfants étaient au rendez-vous.

Heureusement, nous avons été entendus et aussitôt la nouvelle salle de cours était aménagée. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont engagés en faveur de notre école, merci aussi aux associations qui ont laissé leur salle à disposition du RPI.

Aujourd'hui, nous accueillons un effectif encore plus important d'enfants, preuve que notre requête était légitime. Nous espérons tous que cette nouvelle classe perdure.

Elisabeth SERVIERES

# Le budget communal

Chaque année au mois de mars, le conseil municipal se réunit pour voter le **budget primitif communal**.

Le dernier jour de ce mois est en effet la date limite pour valider cet acte, ô combien important pour les communes.

Ce vote est l'aboutissement et la conclusion d'un lourd travail préparatoire de la commission des finances et du maire mais aussi, de la secrétaire de mairie dont l'appui technique est nécessaire aux élus.

Le rôle de la commission des finances est de préparer et d'équilibrer les recettes et les dépenses des différents postes budgétaires, et ce pour les sections de **fonctionnement** et d'**investissement**.

Deux éléments essentiels guident les choix en matière de dépenses, ce sont les **recettes communales** et les **objectifs politiques** du conseil municipal. Ces objectifs politiques sont doubles :

⇒ mettre en place les programmes décidés en début du mandat électoral,

⇒ maîtriser les impôts directs que sont la **taxe d'habitation** (TH) et les **taxes foncières** (TF) sur le bâti et le non bâti.

Cette double volonté oblige parfois la commission des finances à un travail d'équilibriste, dont la maîtrise est le fruit de l'expérience. Depuis le budget 1990 inclus, les

conseils municipaux successifs ont su relever ce défi, **sans toucher aux impôts directs**.

Lors des séances budgétaires, le conseil municipal vote également le **compte administratif** de l'année écoulée, les **taxes communales** (TH et TF) et les **subventions aux associations sortoises**.

Le **compte administratif** est l'état, au 31 décembre des dépenses et des recettes réalisées sur le budget précédent. Il peut donc se trouver bénéficiaire ou déficitaire pour chacune des deux sections, fonctionnement et investissement. Le nouveau budget devra prendre en compte ce résultat et **présenter un parfait équilibre**.

## Budget primitif 2010

### Fonctionnement : 739 240 € (+ 0,9%)

#### ⇒ Dépenses : 739 240 €

Deux articles représentent 69 % des dépenses :

- \* Charges générales (33 %)
- \* Charges de personnel (36 %)

#### ⇒ Recettes : 739 240 €

Deux articles représentent 66 % des recettes :

- \* Impôts et taxes (31 %)
- \* Dotations, subventions et participations (35 %)

### Investissement : 394 994 € (+ 1,5%)

#### ⇒ Dépenses : 394 994 €

Deux articles représentent 59 % des dépenses :

- \* Aménagement du bourg (14 %)
- \* Travaux sur les bâtiments communaux (45 %)

#### ⇒ Recettes : 394 994 €

Deux articles représentent 71 % des recettes :

- \* Emprunts (15 %)
- \* Excédents année 2009 (56 %)

## Compte administratif 2010

### Fonctionnement

#### ⇒ Dépenses : 512 402 €

Principales dépenses réalisées en 2010 :

- \* Charges générales (176 362 €)
- \* Charges de personnel (244 015 €)

#### ⇒ Recettes : 804 518 €

Principales recettes réalisées en 2010 :

- \* Impôts et taxes (232 319 €)
- \* Dotations d'Etat (270 103 €)
- \* Excédent année 2009 reporté (205 676 €)

Soit un résultat positif de 292 116 €

### Investissement

#### ⇒ Dépenses : 138 797 €

Principales dépenses réalisées en 2010 :

- \* Travaux bâtiments (51 010 €)
- \* Travaux voirie (31 580 €)

#### ⇒ Recettes : 161 328 €

Principale recette réalisée en 2010 :

- \* Excédents année 2009 (115 765 €)

Pas d'emprunt réalisé en 2010

Soit un résultat positif de 22 531 €

## Subventions communales (annuelles)

### Associations

Acca	370 €
Aînés	200 €
Ape	200 €
Colverts pétanque	200 €
Comité des fêtes	2800 €
Cyclo	200 €
Decinqsept	200 €
Élan chalossais	3700 €
Fnac	200 €
Foyer des jeunes	200 €
Gym volontaire	200 €

### Divers

Comice agricole :	536 € (0,61€ / habitant)
Centre de loisirs :	728 € (3,5 € / enfant / jour)
Coopérative scolaire :	
> Voyage	1150 € (50 € / enfant)
> Fête des écoles	250 € (location sono)

## Taxes communales

Les taux des trois taxes communales ont été reconduits à l'identique de l'année dernière, à savoir :

⇒ Taxe d'habitation : **15,24 %**

⇒ Taxe foncier bâti : **18,59 %**

⇒ Taxe foncier non bâti : **70,42 %**

**Ces taux sont inchangés depuis 1989**

## Dettes communales

La dette communale s'élève à **20 433 €**, montant des annuités (intérêts et capital) de 4 emprunts. Elle représente **3,1 %** du **compte administratif total 2010**.

Rapportée à la population sortoise, cette dette correspond à une **dépense annuelle** de **23 € / habitant**.

# Document d'urbanisme

## Préparation à l'élaboration d'un document d'urbanisme

A l'issue de leur cycle de formation dispensé par l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales, les élus ont pris conscience que le remplacement du POS par un nouveau document d'urbanisme demandait, avant délibération, réflexions et études pour aboutir à un projet de qualité.

En préambule, deux points essentiels retiennent toute notre attention :

- ☞ Compte tenu du fait que le schéma directeur d'assainissement date de plus de 5 ans, la commune sera obligée de procéder à une révision de celui-ci. Dans le cadre de l'application de la loi sur l'eau, les services de l'état demandent à ce que les rejets des eaux usées sur sols défavorables restent exceptionnels. Afin de se positionner au plus près de la réalité, une étude menée par le cabinet SCE, sous le contrôle du Sydec, propose 3 scénarios d'assainissement collectif accompagnés d'études de sols sur diverses zones du village.

- ☞ Des enjeux agricoles et environnementaux importants seront à préserver et devront être pris en compte dans l'élaboration du document d'urbanisme.

L'activité agricole est une composante importante. Elle compte plus de 25 exploitations et occupe à elle seule plus de 55% de la superficie communale qui est de 1539 ha. L'espace forestier quant à lui représente 29% de cette superficie.

A la demande des élus, la chambre d'agriculture a réalisé un diagnostic agricole.

Cet état des lieux, véritable outil d'aide à la décision, permettra d'avoir une connaissance précise de l'agriculture, mais aussi d'appréhender l'organisation de l'espace communal en restant en phase avec les réalités du terrain.

Ce sont là deux points essentiels mais l'ensemble des orientations du futur document entraînera en 2011 de nouvelles réflexions.

**2011, l'année des choix certainement !**

## Premier secours

Le conseil municipal a engagé un cycle de formation dite de **PREMIER SECOURS**, ouverte aux conseillers municipaux et aux membres des associations sortoises. Fin 2010, trois groupes, soit 28 personnes, ont d'ores et déjà suivi cette formation, dispensée par des pompiers et validée par un diplôme.

En toute logique, la municipalité a choisi de mettre en place cette formation avant de se doter d'un défibrillateur dont l'achat est inscrit pour 2011.

Le conseil municipal a prévu la prise en charge financière de ce programme de formation pour 60 personnes.

D'autres membres d'associations peuvent encore s'inscrire en mairie pour les prochaines séances. N'hésitez pas à vous faire connaître.



## Bon à savoir...

### PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Depuis mai 2009, les demandes de passeport ne doivent plus être effectuées à la mairie de Sort mais à Dax ou Saint-Paul-lès-Dax. Depuis 2010, il en est de même pour les cartes d'identité ; à noter que si cette dernière est perdue, son renouvellement coûtera 25 €. Les collégiens de 3ème, lycéens et étudiants doivent anticiper leurs demandes de passeport ou de carte d'identité, documents obligatoires pour passer les examens ou participer à un voyage scolaire hors métropole.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et filles nés en 1995 doivent se faire recenser dans le mois qui suit leur anniversaire. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire à des examens et à la conduite accompagnée.

### ENERLANDES

L'installation photovoltaïque est terminée depuis l'été 2010 et le raccordement au réseau ERDF est réalisé. La production électrique est désormais fonctionnelle.

Nous n'avons pas encore le retour chiffré en terme de kilowatts produits. Nous ferons paraître un bilan de production sur 12 mois dès que nous aurons les données.

La commune percevra un loyer annuel de 1 € par m2 installé soit 130 €.



# Bâtiments communaux

En 2010, les travaux de réfection et d'aménagement ont concerné les bâtiments suivants

## La salle des associations...

### Travaux extérieurs

La façade longeant la route départementale a été habillée de bois, améliorant ainsi son esthétique. Ce travail a été réalisé en régie.



### Travaux intérieurs

La cuisine a été en grande partie modifiée par l'ajout de placards muraux et la mise à neuf de l'ancienne paillasse (évier, robinetterie, placards).



Les murs ont été repeints et carrelés.

L'installation électrique a été remise aux normes.

Un placard a été construit dans le débarras dont les combles ont été isolés (travail en régie).

Les travaux réalisés par les entreprises extérieures (menuiserie, sanitaire, plomberie) se montent à **9 729 € TTC**.

## Salle polyvalente

La couverture en tuiles au-dessus des gradins a été refaite par l'entreprise GM Charpente pour **4 194 € TTC**.

### Cuisine rez-de-chaussée

Un meuble de rangement, réalisé par l'entreprise de menuiserie Thomas (**1 165 € TTC**) et habillé d'inox (France inox : **908 € TTC**), a été installé, de même qu'un radiateur électrique mobile.

### Foyer des jeunes

Un évier sur placard a été installé dans ce local par l'entreprise Rusalen (**1 095 € TTC**).

## ...devient une maternelle

En conséquence de l'ouverture d'une classe supplémentaire, la salle des associations est de nouveau affectée aux écoles et devient une classe de maternelle.



Il a donc fallu l'équiper dans ce sens et notamment y installer des rideaux occultant afin de couper les rayons du soleil, fort gênants en certaines saisons. Entreprise Dufau (**2 940 € TTC**)

## Église

### Travaux extérieurs

Pose de conduites enterrées au pied du bâtiment pour récupération des eaux pluviales.

Création d'un regard de collecte pour évacuation vers le busage le long de la route départementale.

Entreprise Pouységou (**4 331 € TTC**)

Ajout de gravier autour du bâtiment y compris les allées du cimetière (travail en régie).



# Bâtiments communaux



Le Moulin avant les travaux



Le Moulin maintenant

## Pergola

La réfection de la pergola est terminée. Les travaux ont mis à contribution les deux entreprises suivantes :

- ☞ GM charpentes (plancher, ossature et garde-corps) pour un montant de **10 010 € TTC**
- ☞ Euro Bois (toiture verre feuilleté sur profilés aluminium) pour un montant de **10 597 € TTC**

## Terrasse supplémentaire

L'espace de vie extérieur a été agrandi grâce à l'ajout d'une terrasse latérale. Le plancher est identique à celui de la pergola dont l'ancien garde-corps a été récupéré puis modifié avant installation.

Travail réalisé en régie (fournitures : **1 510 € TTC**)



## Noël 2010

Des guirlandes, des boules et des sapins lumineux ont été placés devant la mairie et au niveau des écoles



# Personnel communal

## Monsieur Thierry Vis,

grâce à l'obtention de son concours, a été nommé Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2010

## Monsieur Bruno Galler,

son contrat de travail à plein temps est renouvelé pour un an.

## Madame Zoulikha Zeboudj,

son contrat de travail de 16 heures par mois est renouvelé pour un an.

## Madame Séverine Leroy,

son contrat de travail de 25 heures par semaine comme aide-ATSEM a été renouvelé pour un an.

# Quiller de Garrey

Depuis 1997, il existe un accord entre les mairies de Garrey et de Sort concernant l'utilisation du Quiller.

Cet accord stipule que la mairie de Garrey, propriétaire du Quiller, autorise son prêt à titre gratuit aux associations sortoises qui en font la demande, sous condition de disponibilité de ce local.

Depuis l'occupation de notre salle des associations par la nouvelle classe de maternelle, les mises à disposition des salles communales sont plus difficilement accordées, aussi, pensez dans certains cas au Quiller de Garrey.

# Achats divers

## Mairie :

1 photocopieur : **3 779 € TTC**  
1 Fax : **83 € TTC**

## Atelier :

1 défonceuse électrique : **346 € TTC**  
1 scie radiale : **777 € TTC**  
1 débroussailleuse thermique : **833 € TTC**

## Restaurant scolaire :

1 table et 6 chaises : **989 € TTC**  
vaisselle : **1 189 € TTC**

# Le CCAS et le CIAS

## Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission première d'apporter une aide administrative et pratique aux personnes et familles rencontrant des difficultés dans la réalisation des activités quotidiennes ou des difficultés financières dans le paiement des charges courantes.

Localement, le CCAS de Sort continue de soutenir financièrement les bénéficiaires (téléalarme, aides d'urgence).

Il apporte aussi sa contribution à certains projets de voyage scolaires pour les collégiens et les lycéens, aux associations d'aides aux familles, aux personnes âgées et aux handicapés.

Il organise le repas des aînés en début d'année.



## Le CIAS

Depuis le 01/01/2010, le CIAS du Pays de Mugron se déploie sur les 13 communes du Canton de Mugron et Sort en Chalosse.

Ainsi, le CIAS propose une solution humanisée de maintien à domicile. Il privilégie l'épanouissement des bénéficiaires par une palette de services adaptés à leurs besoins et préoccupations.

20 aides à domicile mais aussi 2 agents d'animations interviennent donc pour dispenser différentes prestations alliant à la fois aide, et culture :

aide à la toilette, ménage, garde, transport pour les courses, aide au repas et accompagnement des familles.

Efficaces et compétentes, les aides à domicile assurent un service public de qualité soutenu par un programme de formation conforme aux évolutions techniques et psychologiques de ces professions. Au-delà du service rendu, elles assurent également le lien social intergénérationnel avec les personnes âgées nécessaires pour envisager sereinement une paisible retraite à domicile en zone rurale.

Aujourd'hui, quelques 90 bénéficiaires de l'aide à domicile ont rejoint le CIAS du Pays de Mugron.

Trois agents sociaux interviennent comme aide-ménagère et auxiliaire de vie auprès des familles sortaises, mesdames **Florence CAMOU**, **Sandrine COSTA** et **Évelyne DANHIL**.

Il est prévu du personnel de remplacement pour les suppléer pendant leurs congés.

## Les services d'aide à la personne

### TELEALARME

Ce système permet à la personne âgée ou handicapée de faire appel à une aide d'urgence en cas de chute, malaise, cambriolage... sans avoir à utiliser son téléphone, mais en appuyant tout simplement sur le bouton d'appel qu'elle doit porter sur elle.

En relais, un boîtier installé sur le poste fixe du téléphone déclenche une alerte au centre des pompiers.

Le pompier de permanence rappelle alors la

personne pour vérifier la demande.

Si l'appel reste sans réponse, il alerte alors la personne référente la plus disponible et la plus proche du domicile d'appel.

Si ce dernier appel s'avère infructueux, les pompiers eux-mêmes viennent porter secours 24h/24 et 7 jours/7.

La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil Général. La demande est à formuler auprès de la mairie de Sort.

### PORTAGE DES REPAS

Pour bénéficier d'une livraison quotidienne de repas à domicile, **s'adresser à la maison de retraite de Montfort** (formalités administratives, règlement). La livraison au domicile est assurée par des agents de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural).

### AIDE-MENAGERE

Après hospitalisation, ou

certaines organismes financent des heures d'aide-ménagère ou d'auxiliaire de vie à domicile.

Se renseigner directement auprès de sa caisse de retraite (MSA, CRA-MA...) ou de sa mutuelle, puis s'adresser au CCAS (secrétariat de la mairie) pour monter le dossier administratif.

L'aide mise en place, il est possible de s'adresser au CIAS (05 58 56 23 60).

**Coût annuel : 115 euros**

**Participation du CCAS :**

- ▶ **50%** de la location pour les **personnes imposables** (soit 57,50 €/an/foyer)
- ▶ depuis 2009, prise en charge à **100%** pour les **personnes non imposables**

## A qui s'adresser

### Téléalarme, allocation personnalisée d'autonomie (APA)

- ▶ CCAS de Sort (secrétariat mairie), 05 58 89 51 02

### Portage des repas

- ▶ Maison de retraite de Montfort, 05 58 56 49 00
- ▶ ADMR, 05 58 98 47 19

### Aide financée par mutuelle, caisse de retraite, ou en sortie hospitalière

- ▶ CCAS (secrétariat de la mairie), 05 58 89 51 02
- ▶ CIAS : [cias.sms@orange.fr](mailto:cias.sms@orange.fr) 05 58 56 23 60

# Le RPI Sort-Garrey

## LE REGROUPEMENT SCOLAIRE GAGNE UNE CINQUIÈME CLASSE

L'effectif total des élèves de notre RPI n'a cessé de progresser passant de 84 en 2005-2006 pour atteindre 109 à la rentrée 2010. L'autorisation d'ouverture de classe est envisageable quand l'effectif moyen est supérieur à 27 élèves par classe.

Même si l'Académie présentait l'ouverture d'une cinquième classe au sein du RPI SORT-GARREY, il aura fallu la mobilisation, le mardi 7 septembre, des parents d'élèves, de l'équipe enseignante et des conseils municipaux des deux communes pour que cette ouverture soit autorisée par l'Inspection Académique le vendredi 10.

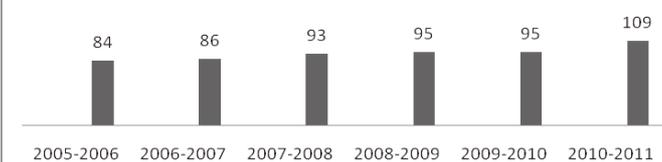


Grâce à la diligence de nos employés municipaux, des enseignantes et de quelques parents, elle devint effective dès le lundi 13 septembre 2009.

Ainsi, la salle des associations, ancienne cantine scolaire, accueille à nouveau des élèves.



### EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU RPI SORT -GARREY DEPUIS 2005



## Une nouvelle équipe pédagogique

L'équipe enseignante s'est enrichie d'un nouvel arrivant en la personne de Monsieur Jean-Paul DUPEYRON. Grâce à cette cinquième classe, Emmanuelle LABADIE est déchargée de l'enseignement un jour par semaine pour assurer la gestion administrative de l'école. Monsieur LE COADIC Yoann la remplace auprès de ses élèves tous les mardis.

### Notre RPI accueille donc 109 élèves :

☞ 89 à Sort : 18 PS, 11 MS, 19 GS, 15 CP, 17 CE1, 9 CE2

☞ 20 à Garrey : 12 CM1 et 8 CM2

La répartition des classes est la suivante :

Emmanuelle LABADIE	Petite Section	Moyenne Section
Jean-Paul DUPEYRON	Moyenne Section	Grande Section
Séverine LAGIERE	Cours Préparatoire	Cours Elémentaire 1
Marie-Line CAUBET	Cours Elémentaire 1	Cours Elémentaire 2
Sandrine LABAIGT	Cours Moyen 1	Cours Moyen 2

Pascale BINETRUY, ATSEM travaille dans la classe des PS-MS

Séverine LEROY fait fonction d'ATSEM dans la classe MS-GS

## Ecole numérique

Grâce au projet Ecole Numérique Rural dont nous vous avons parlé dans le précédent "Oun ne soum", la classe de Garrey est équipée d'un tableau blanc interactif, d'un "rétroprojecteur" et de 4 ordinateurs portables.

Quant à Sort, ce sont 5 ordinateurs portables qui ne tarderont pas à être mis successivement à la disposition de chacune des classes.



Dix places de stationnement ont été matérialisées au sol sous la maternelle et devant le restaurant scolaire.



# La fête des mères

**La réception de la fête des mères est toujours un moment très gai et remuant**

Elle s'est déroulée le samedi 29 mai 2010 à midi dans le restaurant scolaire.

Madame le maire a accueilli quatre bébés et leurs parents qu'elle a honorés d'un bouquet de fleurs.



Le restaurant scolaire s'était paré de tables fleuries et de verres à cocktail.

Les conseillers ont ensuite concocté un breuvage pétillant et un zeste citronné que tous les convives ont apprécié.



# La fête de la musique

Le village de Sort a eu le plaisir de recevoir dans sa salle polyvalente la chorale "Cante Chalosse" pour fêter la musique.



En ce samedi 19 juin 2010, sous la conduite de Chantal Daguette chef de chœur et soliste, les voix se sont unies pour parcourir un répertoire varié allant de Charles Trenet à Serge Gainsbourg en passant par Bobby Lapointe et Joan Baez.

Le public a vibré d'émotion en écoutant l'hymne landais, hommage à la forêt landaise.

L'assistance chaleureuse et très attentive a apprécié cette représentation, formule innovante dans la commune.

En fin de soirée, les chanteurs et les spectateurs ont partagé le verre de l'amitié.



Nous remercions particulièrement Madame et Monsieur Montornès ainsi que Monsieur Grangé, membres de la chorale qui ont œuvré à la réalisation de ce concert vocal.

# Le repas du CCAS

Le 10 janvier 2010, à l'occasion du repas annuel du CCAS, Madame Elisabeth Servières, maire de Sort en Chalosse, a présenté ses vœux aux "anciens" dans le restaurant scolaire.



Cette année, une fois n'est pas coutume, Vincent et Christian sont venus animer le repas offert aux Aînés sortois. Ce duo musette a su apporter des intermèdes chantants et dansants au son de l'accordéon et de la guitare.

Après l'ouverture du bal par Madame le Maire, les convives ont ainsi transformé la salle du restaurant en piste de danse.

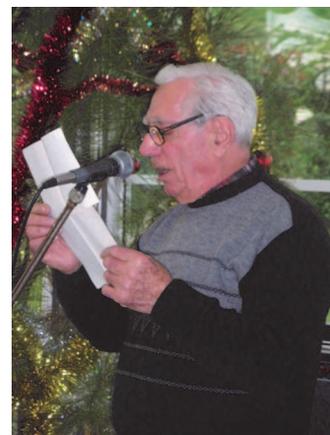


Le repas s'est révélé toujours aussi goûteux avec potage, filet de sandre, noix de veau et aumônière.

Les employés municipaux ont brillamment assuré le service.



Entre valse et tangos, les convives ont entonné quelques refrains. Un bravo tout particulier à Claudine Montornès et Marcel Mollon qui ont tenu le micro avec brio.



Une cinquantaine de personnes seulement s'est retrouvée pour ce repas annuel. Espérons que cette nouvelle formule attirera de nouveaux participants pour les années à venir.

# La forêt communale

## Klaus

Un dossier de demande de subvention pour le nettoyage des parcelles 5 et 11 dévastées par la tempête Klaus est déposé auprès de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

## Gestion de la forêt

L'ONF et le SIVU des Chênaies de l'Adour ont sélectionné en 2009 des glands en vue de leur croissance. Le pépiniériste girondin chargé d'en produire des plants de chênes n'a pas tenu ses engagements. L'ONF se voit donc dans l'obligation de récolter à



nouveau 5000 glands qui seront semés au printemps 2011. Ainsi les travaux de plantations prévus sont retardés au printemps 2012.

## Bois de chauffage

Les chênes de la parcelle 5 dévastée par la tempête ont été exploités à façon par un professionnel. 262,5 stères ont été vendus aux sortois depuis cet été. Soit une recette communale de **7 287 €**.

De courageux volontaires se sont inscrits pour exploiter eux-mêmes leur bois de chauffage sur la parcelle 11. 337 stères ont été débités, soit un montant de **3 707 €**.

# La voirie communale

## Travaux réalisés pour l'entretien des voies communales

- ☞ Curage de fossés par l'entreprise Laloubère
- ☞ Passage annuel de l'épaveuse au mois de juillet, par l'entreprise Castaings (**4 963 € TTC**)
- ☞ Fauchage des bas-côtés par la commune à raison de 4 passages annuels, d'avril à septembre
- ☞ Entretien régulier des chemins avec apport de cailloux
- ☞ Renforcement sécuritaire des bas-côtés de certaines routes communales

## Le conseil municipal poursuit son programme de réfection des chemins communaux :

- ☞ Le chemin de Lechide a été rénové en cailloux avec une modification d'inclinaison de la pente transversale pour une meilleure évacuation de l'eau. Une traversée en buses renvoie une partie des eaux pluviales vers la rive gauche afin de diminuer leur écoulement vers les habitations riveraines. Entreprise ATPSO, **7 682 € TTC**.
- ☞ Le chemin de Lebenne a été bitumé en revêtement tri couches. C'était le chemin communal le plus couteux en entretien. Entreprise Gravières de Gouts, **11 478 € TTC**.



## Ecoles

Dix places de stationnement ont été matérialisées entre le restaurant scolaire et la maternelle. Pour améliorer la sécurité et faciliter l'accès aux véhicules, la largeur des emplacements a été tracée à 3 mètres. Une place réservée aux personnes à mobilité réduite est située près de l'entrée du restaurant scolaire. Ces travaux ont été réalisés par l'UTA (anciennement DDE) pour un montant de **346 € TTC**.

Un nouvel abri bus a été installé route de Garrey, celui situé route de Clermont sera remplacé prochainement. (coût, **3 169 € TTC** pour les deux).



## Accessibilité de la voirie et des espaces publics

La loi du 11 février 2005 demande aux communes l'élaboration d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics aménagés (PAVE) avec obligation de travaux pour le 1er janvier 2015. Ce plan doit améliorer la circulation des personnes et des véhicules et faciliter l'accès aux bâtiments recevant du public. Les aménagements réalisés permettront aux personnes à mobilité réduite de circuler plus librement et de profiter pleinement des équipements communaux.

Avant la réalisation de ce PAVE, des réunions de concertation seront nécessaires avec :

- ☞ Les responsables d'associations locales (Aînés ruraux, Parents d'élèves, etc.)
- ☞ Les gestionnaires des réseaux (UTD, Sydec, etc.)
- ☞ Les organismes représentant les personnes à mobilité réduite aux niveaux départemental et communal

# Le SYDEC



## LE BUDGET PRIMITIF 2010 se répartit comme suit

### Energie

section de fonctionnement : 13 947 000 €  
section d'investissement : 39 817 800 €

### Assainissement non collectif

section de fonctionnement : 548 125 €  
section d'investissement : 59 160 €

Le réseau électrique appartenant au SYDEC comprend **17 922 km de lignes BT et MT** et **10 073 postes de transformation**. 331 communes ont transféré leur compétence électricité au SYDEC.

Comme mentionné dans le Oun ne soum de 2009, le SYDEC a adopté en décembre 2009 les nouveaux statuts régissant son fonctionnement. Ceci marque le début d'une nouvelle étape dans le renforcement du rôle des élus dans la gestion des services publics assurée par le SYDEC avec en particulier la création des Comités Territoriaux.

Le SYDEC a utilisé les zonages existants dans le secteur de l'eau pour définir les 10 territoires couvrant l'ensemble du département des Landes.

Le comité territorial dont Sort fait partie regroupe le territoire de Pouillon-Peyrehorade-Eschourdes. La représentation de la commune est assurée par Bernard Crampette suppléé par Vincent Marquet.

De ce comité territorial, les délégués des communes ont désigné leurs représentants à la **Commission départementale**. Bernard Crampette suppléé par Vincent Marquet ont été désignés pour la compétence "Energie".

La **Commission départementale "Energie"** représente les collectivités Territoriales et les établissements publics ayant adhéré au service public d'énergie électrique, de maîtrise de la demande d'énergie, d'éclairage public, de gaz, d'éclairage des équipements sportifs publics extérieurs, de mise en lumière des équipements publics et des réseaux câblés.

# Le SYDEC



## Dans le pôle électricité, des investissements massifs ont été consentis :

- ☞ Réparation des dégâts liés à la tempête : 18 M€
- ☞ Sécurisation des lignes BT et éradication des réseaux fragiles : 5.5M€
- ☞ Eclairage public : 10M€
- ☞ Réseau télécom : 3M€

172 collectivités représentant 186 communes des Landes ont transféré leurs compétences au SYDEC en matière d'assainissement non collectif.

Pour l'assainissement non collectif, tous les 8 ans, le SYDEC vérifie que les installations fonctionnent correctement et quelles assurent leur rôle de traitement des eaux usées domestiques.

## Travaux 2010 sur la commune :

- ☞ Toiture photovoltaïque sur les écoles : surface 250m<sup>2</sup> puissance installée 35 Kw
- ☞ Travaux fin sécurisation du réseau BT : enfouissement lignes route de la Forêt et route de Guichot
- ☞ Diagnostic énergétique des bâtiments publics (écoles, mairie, salle des sports).

## Actions futures :

- ☞ Modification des lignes haute tension (programme 2009-2011)
- ☞ Remplacement des lampes à " Vapeur de Mercure " sur l'éclairage public suivant l'application des directives européennes sur l'Efficacité Énergétique. Programme sur 5 ans.

# Le SIETOM

## Bilan des activités

Pour le premier semestre 2010 il est constaté une diminution de 320 tonnes des ordures ménagères malgré une augmentation sensible du nombre d'habitants.

### Collecte de cartons dans les collèges

Le SIETOM organise la collecte hebdomadaire de cartons dans les collèges de sa zone d'activité. Durant l'année scolaire 2009/2010, **10 527 tonnes ont été collectées**. Devant un tel succès, la collecte sera étendue à la récupération des papiers.

### Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS)

Cette commission de réflexion réunit des élus et des représentants d'associations écologiques et/ou environnementales (en respectant une parité totale). Sous la présidence du sous-préfet, la réunion de travail du 16 septembre s'est déroulée sereinement. Le SIETOM s'est vu encouragé dans sa volonté de mise aux normes des sites et de transparence envers le grand public. Toutefois, la lanterne rouge est le SIETOM du Marsan à cause de la mauvaise qualité du traitement de ses déchets, retraités ensuite par le centre du SIETOM.

### Programme d'investissements 2010

Les travaux sur la déchetterie de Rion et sur l'usine de Caupenne, l'extension du centre administratif du SIETOM (pour 396 380 € HT) ainsi que l'acquisition de nouveaux conteneurs pour ordures ménagères, de bennes de déchetterie et de composteurs individuels ont été réalisés dans les temps. Sur les projets 2010, restent le renouvellement de 5 camions bennes (665 141 € HT) et la création de 35 points tri.

### Etude d'optimisation

Lancée en 2009 et financée par ECO-EMBALLAGE, elle a permis de définir plusieurs scénarios techniques et financiers :

- ☞ Augmentation du nombre de conteneurs, pour diminuer la fréquence de passage
- ☞ Densification du réseau des points tri
- ☞ Augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture des déchetteries
- ☞ Mise en place d'une redevance spéciale pour les déchets non ménagers
- ☞ Tarification spécifique pour les professionnels fréquentant les déchetteries

### Le SIETOM renforce sa communication

- ☞ 10 000 autocollants collés sur les conteneurs d'ordures ménagères



- ☞ Panneaux de communication sur les véhicules

- ☞ Autocollants de la Ligue contre le Cancer sur les conteneurs de verres



- ☞ Envoi de l'extrait de rapport annuel 2009 à tous les usagers du SIETOM
- ☞ Procédure de refus de collecte d'ordures, lors des ramassages quotidiens des conteneurs, avec intervention auprès des usagers concernés
- ☞ Envoi de l'extrait de rapport annuel 2009 à tous les usagers du SIETOM
- ☞ Procédure de refus de collecte d'ordures, lors des ramassages quotidiens des conteneurs, avec intervention auprès des usagers concernés
- ☞ Information des usagers pour toute modification dans le fonctionnement du Sietom
- ☞ 7 000 kits de compostages distribués, soit 23 % de foyers équipés
- ☞ Information des usagers pour toute modification dans le fonctionnement du SIETOM
- ☞ Journée "portes ouvertes" le 27 novembre 2010 sur le site de Caupenne

# Le SIVU du Luy

La Commune de Sort en Chalosse adhère depuis de nombreuses années au SIVU du Luy Aval (basé à la mairie de Dax) présidé par M. Bernard LAUGA. Ainsi le SIVU gère près de 65 km de cours d'eau depuis la confluence des Luy au niveau de la D399 sur Gaujacq jusqu'à l'Adour sans oublier une petite partie du luy de béarn sur Castel Sarrazin (3 km). Avec le soutien des divers partenaires techniques et financiers (Conseil Général, Région et Agence de l'Eau) et pour une bonne cohérence de gestion des Luys, le SIVU s'est doté depuis 4 ans tout comme le Syndicat des Luys amont et depuis peu le Syndicat du Bassecq, d'un même Technicien rivières, Olivier CASENAVE, mis à disposition par la Communauté de Communes du Canton d'Arzacq dans le 64 compétente elle aussi sur les Luy et autres cours d'eau.

Outre sa mission de diagnostic, d'estimation des coûts, de préconisation de travaux, de suivi et de participation à certains travaux, le Technicien rivières est chargé de la maîtrise d'œuvre (dossier d'appel d'offres, de déclaration ou d'autorisation de travaux). La gestion financière du SIVU du luy aval en outre est assurée par la mairie de Dax, M.Barbe.

## Des travaux à venir sur la commune pour 2011

- ☞ protection de berge au niveau de la rte communale (sort-Clermont) par la méthode du peigne.
- ☞ protection végétale prévisionnelle d'un jardin d'habitation à l'amont du pont (participation du riverain).

Suite aux nombreux aléas climatiques et notamment la tempête Klaus ayant fragilisé le système racinaire de nombreux arbres, des travaux d'entretiens ponctuels sont à venir.



## A noter

Une nouvelle restauration du Luy par tranche depuis la confluence est en cours d'étude.

## Les subventions

L'Agence de l'Eau Adour Garonne apporte une aide de 50% à l'emploi de notre technicien rivières.

La Région, le Conseil Général des Landes, l'Agence de l'eau et aussi l'Etat subventionnent les travaux de restauration et entretien à hauteur de 80%. Suite à la tempête Klaus, les travaux ont été subventionnés à 100%.

Plusieurs protections de berges en techniques végétales ont été réalisées, notamment suite à la tempête Klaus, financées autour de 50% (Conseil Général des Landes, Région, Etat...) selon l'intérêt.

## Un renseignement ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués :  
**Messieurs BERNADET ou MARQUET**

Si besoin : le Technicien rivières au 06 48 55 77 38.

L'ensemble des travaux de restauration et d'entretien des Luy sont d'intérêt général et prennent en compte divers objectifs **dans le respect du milieu naturel et des activités environnantes :**

- ☞ rétablir l'écoulement et la dynamique du cours d'eau par l'enlèvement sélectif des arbres et embâcles (Amat troncs-branches). Les souches et chablis non problématiques et bien enracinés sont conservés (zone de vie piscicole...)



- ☞ diversifier le milieu et limiter les érosions par coupes et élagages sélectifs (Les futs d'arbres à disposition des riverains et les branchages broyés). Dans le cas de travaux ponctuels d'entretien, les branchages non valorisables sont entassés, stockés à l'écart et évacués par le riverain.
- ☞ protéger en priorité certains sites d'intérêt en techniques végétales alternatives à l'enrochement, aussi efficaces et bien plus écologiques.

L'ensemble des travaux de restauration ou de protections de berges sont soumis à déclaration voire autorisation à la Police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, en lien avec les services de L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et la fédération de Pêche des Landes sans oublier nos partenaires financiers et notamment la Direction de l'Environnement du Conseil général (cellule rivière).



## Aux riverains

**Il serait souhaitable d'éviter les plantations systématiques de peupliers (hybrides) et acacias en berge car leurs systèmes racinaires sont peu propices au maintien des berges en profondeur.**

# Les Eschourdes

Le 24 juin 2010, le Comité Syndical se réunissait pour présenter son rapport annuel 2009 et ses différents projets

Les recettes se sont élevées à **817 992 €** pour le syndicat des Eschourdes et à **1 248 018 €** pour l'exploitant (Sogedo).

En 2010, sur 61 analyses bactériologiques réalisées, toutes se sont révélées conformes.

Le rendement du réseau est de 81 %, ce qui est satisfaisant pour un syndicat rural. Les pertes linéaires sur le réseau sont de 2 m<sup>3</sup> par km et par jour.

45 compteurs ont été renouvelés et plusieurs interventions ont été effectuées sur l'ensemble des stations.

Cette même année, les châteaux d'eau de Caupenne et de Hinx ont été lavés.

Ainsi, le plan de renouvellement prévu en 1999 a été tenu.

Lors de cette assemblée, un nouveau plan d'un montant de 38 642 € a été proposé pour une durée de deux ans et demi.

Années	2008	2009	
Volume vendu	1 790 906 m <sup>3</sup>	1 733 527 m <sup>3</sup>	- 1,03 %
Nombre d'abonnés	9 531	9 547	+ 1,00 %

**En 2009, 297 917 m<sup>3</sup> ont été exportés au SYDEC et à d'Orthez**

	2009	2010	
Forfait 120 m <sup>3</sup> d'eau			
Hors redevance de pollution domestique	175,37 €	176,47 €	+ 0,63 %
Avec redevance de pollution domestique	185,25 €	193,43 €	+ 4,42 %

## La vie associative

### FESTI ASSO

La première fête des associations aura été l'évènement de cette année 2010. C'était un objectif de la commission " Vie associative ". Les treize associations ont vraiment joué le jeu et ont présenté des activités variées et originales. Chaque participant (par équipe de deux) pouvait découvrir les associations sortises en relevant le défi qu'elles proposaient.

Physiques (40ème BCVM, Cyclos, Gymnastique volontaire), amusantes (APE, Foyer des jeunes, Comité de fêtes), d'adresse (Futsal, Basket, Quilles, Pétanque, Aînés ruraux), ludique (ACCA) ou historique (FNACA), ces activités ont permis à une soixantaine de personnes de passer un agréable moment. Avant le vin d'honneur offert par la municipalité, chaque responsable a présenté son association au public attentif.

La soirée se termina par un repas " pique-nique " au cours duquel chacun a pu partager son panier avec son voisin de table, dans une ambiance bien conviviale.

### Gestion des clés

La multiplication des copies privées des clés de la salle polyvalente devenait un casse-tête ingérable pour la commune. Aussi, ces clés ont-elles toutes été renouvelées et sont aujourd'hui non reproductibles. Toutes les portes sont de ce fait équipées de nouveaux cylindres. Le coût de cette opération est de **870 € TTC** (Quincaillerie Morel à Dax).

La commune met à la disposition des associations sortises utilisant régulièrement la salle polyvalente en semaine, une ou plusieurs clés.

Une convention qui rappelle les règles d'utilisation des locaux

### L'assainissement collectif

Une nouvelle enquête a été réalisée auprès de toutes les communes, sur le transfert des compétences assainissements collectifs au Syndicat. Il en résulte que peu de communes envisagent un assainissement collectif sur leur territoire.

L'Assemblée décide alors de mandater la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour la rédaction d'un cahier des charges, en vue de recruter un bureau d'études. Ce dernier devra recenser les assainissements existants et les projets futurs.

Le Syndicat pourra définir le coût d'un projet collectif et le prix du mètre cube assaini.

### Les travaux réalisés ou en projet

Le 9 mai 2010, le forage de Donzacq a été arrêté suite à un effondrement du puits et une ouverture de la crêpine. Ceci a entraîné l'interruption de la fourniture d'eau à Orthez. Les entreprises Foradour et Hydro Assistance sont intervenues pour un montant de 5 475 €.

Il s'est avéré que le forage de Maylis, utilisé en secours, était insuffisant. Il est alors nécessaire d'équiper le site de Bastennes, dès la fin de l'année. Cela coûtera 2 800 €.

Sur l'ensemble du syndicat, le montant global des travaux commandés en 2009 s'élève à 297 701 €.

est passée entre la mairie et l'association récipiendaire qui a obligation de ramener la (les) clé(s) en fin de saison.

### Quelques actions menées pour favoriser la vie associative :

- ☞ Achat de deux planchas pour **684 € TTC** (mises à la disposition des associations)
- ☞ Traçage des lignes pour le " futsal " (réalisé en régie)
- ☞ Poubelles pour le tri sélectif dans la salle polyvalente (**à vider impérativement après chaque utilisation**)
- ☞ Suppression des moquettes, trop insalubres, qui étaient utilisées lors des repas

### PREMIER SECOURS

Des cycles de formation de secourisme ouverts aux membres des associations sortises sont mis en place par la commune, qui en assume la charge financière. Les premières séances ont débuté fin octobre 2010. D'autres sont déjà programmées pour 2011, il reste encore des places, pensez à vous inscrire en mairie.

**Les premiers gestes sont très importants dans la chaîne du secours aux victimes. Ils sont le premier maillon qui va déclencher l'arrivée des professionnels comme le SAMU ou les pompiers. Chacun peut se trouver confronté, malgré lui, à une situation nécessitant une intervention médicale précise et urgente. Le diplôme de "1er secours" prépare à la gestion humaine et matérielle d'une telle situation : sécuriser la victime et l'environnement, alerter, analyser la gravité du traumatisme et pratiquer les premiers soins en attendant les secours. Rien de bien compliqué mais des actions importantes et des gestes précis pour sauver un être humain !**

**En 2010, les spectacles et animations furent de qualité et variés. Les associations sont encouragées à continuer sur cette voie.**

**Bienvenue aux nouveaux membres de l'association. Grâce à vous, différents projets ont vu le jour. Merci à vous tous et toutes, pour votre confiance.**

**L'année scolaire 2009-2010 a été placée sur le thème de l'Afrique. C'est ainsi que les enfants ont découvert les us et coutumes de ce pays.**

**LE 15 DECEMBRE 2009 :** Beaucoup d'applaudissements pour féliciter tous les enfants et leurs enseignantes pour leur spectacle de Noël, .

Après un long voyage de sa terre africaine, le Père Noël a fait le bonheur de nos petits et grands, en leur offrant un porte-clefs, fabriqué au Gabon.

Un apéritif dinatoire est venu clôturer cette soirée, très appréciée de tous.



**FEVRIER 2010 :** Grande récréation avant les vacances, San Panzar n'a pas résisté à la sentence des enfants. Ils étaient déguisés en africain, en princesse, en pirate etc ....

Malheureusement, la pluie nous a rendu visite, pour ce carnaval, mais les enfants ont pu se remettre de leurs émotions autour du goûter.

**LE 27 MARS :** la vente de pâtisseries s'est déroulée sur les 2 villages de Sort et de Garrey.

Merci à tous pour votre générosité, et à l'aimable collaboration des parents et enfants, qui ont apporté une aide précieuse pour le bon déroulement de cette manifestation.

**AVRIL :** les élèves du CE2, CM1, et CM2 sont partis à Peyranère, 3 jours et 2 nuits. Au programme, luge, ski et batailles de boules de neige. Pour mettre les papilles en éveil, visite d'une fromagerie.

**MAI :** les élèves de PS, MS, GS ont eu la chance de découvrir le parc "la coccinelle", de Gujan Mestras, toute la journée. Le retour, en car, a été calme. Tous, étaient fatigués mais .... HEUREUX.

Au reptilium de Labenne, les CP et CE1 ont pu découvrir, les crocodiles, les caïmans, les serpents et tortues géantes, entre autres. Ils ont touché ces différentes espèces, à l'issue d'une animation.

Après un pique nique, visite du site Océafaunia, toujours à Labenne, nos bambins ont vu différentes espèces animales, comme le zèbre, les kangourous et la nurserie, les paons, les chèvres, les cochons noirs et beaucoup d'oiseaux.

**LE 25 JUIN :** Après des jours et des heures de répétition, les enfants et leurs enseignantes nous ont présenté leur spectacle. Au son des tamtams, des djembés ..... sur des danses et rythmes africains ..... devant un décor de la brousse ... ils nous ont offert

## COMPOSITION DU BUREAU

Présidente  
Vice président  
Trésorière  
Vice trésorière  
Secrétaire  
Vice secrétaire

**Nathalie MORA**  
**Franck DUPLEICHS**  
**Evelyne LAFARGUE**  
**Sylvie RUSALEN**  
**Laurence BIJARD-DURRUTY**  
**Laurence GILLOT**

un spectacle MAGNIFIQUE.

Pendant plus d'une heure, nous avons voyagé en Afrique. Le spectacle a été filmé et un DVD va bientôt arriver.

Notre traditionnel repas "Moules-Frites" a toujours autant de succès. Merci de venir si nombreux.

**AOÛT :** Pour les fêtes patronales, animation, le dimanche après-midi avec divers jeux en bois qui ont amusé petits et grands.

**LE 18 SEPTEMBRE :** NOUVEAUTE pour l'APE, grande fête des Associations. Notre challenge :

En 1 minute, mettre le maximum de vêtements.

L'A.P.E a constaté que bon nombre de personnes n'ont pas de goût pour s'habiller et de grandes difficultés à se dévêtir.

Parties de fou-rires et de rigolades pour les participants et surtout pour les organisateurs.

Tous à vos paniers ! ... a permis des échanges et de nouvelles rencontres pour notre association.



**L'EQUIPE DE L'APE REMERCIE TOUS LES PARENTS ET LEURS ENFANTS ET VOUS PRESENTE UNE BONNE ANNEE 2011.**



# Le relais paroissial

L'événement majeur intervenu cette année dans la paroisse Ste Thérèse de Chalosse à laquelle notre village appartient est le changement de curé. L'Abbé Claude Lestage, après seulement quatre années de présence parmi nous, a été muté à Biscarosse. La diminution constante du nombre de clercs procure aux autorités diocésaines des casse-fêtes de plus en plus préoccupants pour pourvoir les postes vacants. Nous mesurons donc notre chance d'avoir comme curé l'un des plus jeunes et dynamiques prêtres landais en la personne de l'Abbé Philippe Carrère. Agé de 38 ans seulement, originaire de St Vincent de Tyrosse, il est entré au séminaire de Bayonne après avoir réalisé des études de chimie à Bordeaux et accompli deux ans de service national en coopération en Israël. Il a été ordonné prêtre en 2004.

Il était jusque là affecté à la paroisse St Paul St Vincent de Dax, particulièrement chargé de l'aumônerie de l'enseignement public et du groupe scolaire St Jacques de Compostelle. Pour une année au moins, il conserve cette fonction. Durant ce laps de temps, un autre prêtre, l'Abbé Michel Davezies, viendra l'épauler sur son



nouveau territoire Chalossais. En apercevant sa carrure vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'il est sportif. C'est un grand amateur de rugby, sport qu'il pratique encore au sein d'une équipe de vétérans à Dax, malgré la lourdeur de sa tâche. Ne soyez pas non plus étonnés si vous le croisez gravissant sur son vélo les côtes autour de Montfort...S'il est prêtre avant tout, il est aussi comme chacun de vous un être humain. Chaleureux, convivial, il aura plaisir à rencontrer les Sortois quels qu'ils soient, les jeunes notamment, et à participer aux activités des associations locales. Ne le laissez pas moisir dans son presbytère !

Le rôle d'un prêtre aux côtés des laïcs engagés dans la paroisse dont la présence est de plus en plus nécessaire – l'appel aux volontaires est toujours d'actualité – est aussi d'être à l'écoute des autres, croyants ou non. Face à l'individualisme croissant dans notre monde complexe et aux diverses difficultés auxquelles chacun peut être confronté, l'équipe paroissiale locale, avec son jeune curé, continuera d'apporter à tous ceux qui la solliciteront, lors d'un événement familial heureux ou douloureux par exemple, son aide et sa sollicitude. Elle est à votre disposition.

Que 2011 vous gratifie de beaucoup de bonheur. Ne le cherchez pas dans vos souvenirs ni dans l'avenir ; cherchez le dans le présent , c'est là et là seulement qu'il vous attend...

# La gymnastique volontaire

## SORTOIS SORTOISES, BONJOUR !!

La GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SORT c'est un groupe de trente licenciées qui se retrouvent tous les lundis soir et les mercredis à partir de 20h pour ... sur des musiques entraînantes ... effectuer mouvements de bras de jambes, sauts, abdos, fessiers, étirements et relaxation dans la bonne humeur !!! C'est cela...



C'est aussi...

**le 28 mai :** le repas de fin de saison au Balubé à Dax avec un prélude à Calicéo qui a enchanté les 24 présents. Merci aux conjoints et au groupe des marcheurs qui se sont joints à nous.

**Soustons le 6 juin :** peu de présence des licenciées (que 6), heureusement des extérieurs (famille) nous ont rejoints. Très bonne journée : 2h de marche (facile), pique-nique et balade en pédalo sur le lac puis "baignade" à la plage de Vieux-Boucau.



## Nous avons également organisé une soirée théâtre le 12 juin :

licenciées GV, Sortois et Sortoises sont bien difficiles à sortir de chez eux !! Malgré tout ce fut un très bon spectacle. MERCI aux Balad'hinx qui sont prêts à revenir l'an prochain. Une attention toute particulière à Thérèse, Geneviève, Nathalie D, Nathalie P, Sabine, Andrée, Sylvie, Danièle, Sophie, Babeth et Éliane qui grâce à la confection de merveilles et crêpes ont régalé les spectateurs et permis de récolter quelques deniers pour notre section.



**Enfin, juillet et août** nous ont permis de visiter Sort et ses alentours à vélo ! Et oui ! Rejoignez notre équipe accueillante, chaleureuse, innovante !

Venez nous rejoindre .....

Le bureau de la GV de Sort vous adresse ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

## Contacts : le bureau de la GV

Jocelyne Larrodé : 05 58 89 56 62

Nathalie Dupuis : 05 58 89 58 19

Sophie Lurbe : 06 86 87 33 55

# Les aînés

Chaque fin d'année, l'heure est venue de dresser le bilan de l'année écoulée et 2010 a été riche en activités traditionnelles



**Le 21 janvier** eut lieu la galette des rois servie à 63 convives et le 7 février, 80 personnes se régalaient au restaurant de Garrey.

**Le 15 avril**, un goûter détente était servi à nos adhérents avec organisation d'un loto "maison".

Le loto annuel du 8 mai a obtenu un vif succès pour un plus grand confort de notre tirelire.

**Le 18 juillet**, comme de coutume, un méchoui était servi à 90 convives appréciant à juste titre ce succulent repas et ce moment de retrouvailles dans la joie et la bonne humeur.

**Le 12 septembre**, le vide grenier n'a pas eu le succès espéré. Il faut dire qu'il y a une "surdose" de ce genre de manifestations, que les exposants s'essouffent et que les acheteurs connaissent "la crise".

**Le 21 octobre** fut organisée l'après midi "castagnade et bourret" toujours très prisée par nos compatriotes.

**Une semaine plus tard**, lors d'une superbe journée, sortie à Iraty avec sa plus grande hêtraie d'Europe. Passage de la vallée de



Mendive et arrêt au col de Burdincurutcheta avec vue magnifique sur le pic d'Orhy. Point de palombes mais pottocks, chevaux, moutons et vaches en quantité. Puis visite d'une fromagerie nouvellement installée dans la vallée avec découverte des différentes étapes de la fabrication du fromage de brebis et jusqu'à son affinage. Dégustation, achats et déjeuner à Estérençuby. Retour par Saint Jean Pied de Port avec visite succincte

**Le 25 mars**, départ pour St Jean de Luz avec visite de l'écomusée de la tradition basque qui retrace les métiers traditionnels



de cette région (fabrication de gourdes, de chisteras, de bérets, de linge basque, d'espadrilles, histoire des makilas et de la pelote, et enfin les secrets de l'élaboration de la liqueur Izarra avec dégustation). Ensuite déjeuner au col d'Ibardin et achats incontournables dans les ventas.

**Le 11 juin**, 39 personnes prenaient le car en direction de Bordeaux pour une visite guidée de cette ville et de ses principales curiosités (les Quinconces, la cathédrale, le grand théâtre, l'hôtel de ville et le vieux Bordeaux). Ensuite, embarquement pour un trajet de 8 minutes en tramway.



Après le déjeuner, visite commentée des installations portuaires et départ de l'embarcadère des Chartrons à bord d'un bateau. Remontée jusqu'au Pont de pierre, la Bastide, le Pont d'Aquitaine, le vieux Lormont et le port moderne de Bassens.

Malgré quelques ralentissements sur le chemin du retour, ce fut une journée très intéressante et bien remplie.

Autre temps fort pour notre club organisé par le CODES (comité départemental d'éducation pour la santé des Landes). Une quinzaine de personnes a assisté durant six séances à des ateliers sur le "Bien vieillir". Ont été abordés les thèmes de la santé, de la nutrition, du sommeil, des médicaments, de la mémoire, des chutes etc... en présence d'une animatrice accompagnée par des gens de profession. Ce fut l'occasion d'échanger, de partager et de s'informer sur la santé après 55 ans.

De même, avec le concours du Conseil général, Monsieur Robert Montéan est venu dispenser à une vingtaine de personnes des notions sur la sécurité routière (rappel de nos connaissances en matière du code de la route, avec projection de diapos et conduite d'une automobile pour certains) et sensibilisation aux principales infractions (alcoolémie et vitesse).

**Le 16 décembre** aura lieu l'assemblée générale suivie d'un repas au restaurant.

Pour information : la gymnastique volontaire a toujours lieu les mardis de 15 à 16 heures et le jeu de belote, les lundis par quinzaine à 14 heures à la salle du moulin. Soyez tous les bienvenus.

**Au cours de l'année 2010, ont disparu :**

Robert Dutournier, Odette Marquet, Pierre Lauret, Pierre Fort et Suzanne Bourlon.

# Les cyclos

**L'année 2010** fut pour les cyclos une année très active grâce au nombre important de randonnées de la Ligue Aquitaine organisées en Pyrénées Atlantiques et dans les Landes, randonnées qui ont servi d'entraînement pour les participations à Luchon - Bayonne et Pouillon - Iraty.

**Les 12/13 juin**, 700 cyclos dont 8 sortois accompagnés de 2 directeurs sportifs aussi efficaces que compétents participaient à



la Luchon - Bayonne qui fêtait le centenaire de l'étape mythique des Pyrénées. Luchon au départ ressemblait à une ville étape de la Vuelta car 400 espagnols exubérants étaient là pour honorer cet événement (on ne sait s'ils avaient mangé de la viande achetée à Irun). Michel était là aussi, lui, qui lors d'une soirée conviviale avait fait le pari d'y participer. Ce fut une épreuve éprouvante car les conditions météo étaient exécrables (surtout le 1<sup>er</sup> jour), les cols du Tourmalet et de l'Aubisque étant passés sous la pluie et le brouillard. Mais grâce à l'esprit d'équipe, tout le monde ralliera Bayonne.

Le week-end suivant, 6 courageux enchaînaient avec Pouillon -



Iraty dans des conditions là aussi très mauvaises. Depuis la création de cette épreuve, le Cyclo Camping a toujours participé ; cette connaissance du terrain a fait que nous avons pu récupérer Jean-Claude qui était parti musarder hors des routes balisées.

**Le 25 juillet**, l'organisation du Tour du Canton de Montfort, épreuve inscrite au calendrier officiel de la Ligue, a monopolisé les énergies.

**Une semaine plus tard**, les fêtes de Sort étaient là avec un programme chargé : le traditionnel circuit VTT (amélioré) couplé à l'apéro tapas, le repas du dimanche midi, le circuit vélo du lundi matin couplé lui aussi au pique-nique gastronomique au bord du Luy et enfin lundi soir repas moules frites. Ouf !!

**Enfin le top de la saison**, le voyage traditionnel pour 22 personnes et 15 vélos. Au volant, notre chauffeur attiré et dévoué Jean Jacques, nous emmenait à destination du Doubs. Pourquoi le Doubs ? Jean-Claude Fredin du club de Téthieu, originaire de Pontarlier, et fidèle de tous les voyages du CCL, nous avait proposé ce voyage et avait tout organisé impeccablement. Nous avons logé à l'Auberge de Jeunesse où tout fut fait pour nous rendre le séjour agréable, loin de nous l'image des auberges bruyantes, mal tenues,...seul un groupe de jeunes bi athlètes était là pour quelques jours (quelle discipline et gentillesse chez ces jeunes).



Les circuits concoctés par le local Jean-Claude nous ont permis de découvrir une région de petites montagnes avec des petits cols sans grande difficulté, région à vocation agricole avec d'immenses pâturages où paissent des troupeaux de vaches montbéliardes dont le lait sert à la fabrication du Morbier et du Comté (évidemment discussions animées pour comparer avec le brebis basque ; on ne se refait pas).

Jean Marie aurait bien échangé les pins landais pour les sapins jurassiens (il a pris des scieries en film).

Les sources du Doubs, de la Loue et du Lison furent le but de randonnées agréables dont Jean-Claude gommait les difficultés en répétant : « il y a beaucoup de descentes ! » il oubliait souvent les montées. Lors de la sortie aux sources de la Loue, Roger a fait sa journée en solitaire, en autonomie complète, pas de portable, pas de plan, pas de nécessaire à réparation, un vrai quoi ! Mais quel soulagement quand il nous a retrouvé le soir !

Deux incursions en Suisse nous ont permis de découvrir le lac de Neuchâtel, la beauté des paysages et leur propreté légendaire. Pour être fidèles à leur réputation, les cyclos ont apprécié la cuisine régionale concoctée par le cuisinier de l'Auberge et goûté aussi à l'absinthe spécialité locale ; rassurez vous, aucun n'est rentré fou !

Une semaine réussie que chacun a appréciée, un seul petit bémol, la distance mais bon ça valait largement cet inconvénient.

**Pendant ce temps**, Michel ralliait Thonon à Trieste soit un périple de 1300 km pour 11 jours de vélo passant entre autre par les cols des Dolomites. Il en profitait également pour effectuer un pèlerinage sur les terres de ses ancêtres transalpins. Bernadette au volant du camping-car l'a accompagné dans son aventure.

**Le CCL serait très heureux si des personnes aimant le vélo venaient nous rejoindre afin de pratiquer ce sport dans un esprit convivial et dénué de compétition. Pour tous : soyez prudents, continuez de rouler (c'est difficile de reprendre) et à bientôt. Bonne route à tous !!**

# L'Élan chalossais

## Saison 2009-2010

Les cadettes de l'Élan Chalossais nous ont gratifiés d'une saison exemplaire. Elles ont donné le tournis à leurs adversaires en alliant adresse et collectif, pour cette bande de copines ce fut une saison inoubliable que ce soit en championnat ou en



coupe. Malgré une grosse désillusion en demi finale du championnat régional contre Espoir Chalosse elles ravissent à ces mêmes adversaires la coupe Frédéric Fauthoux (coupe des Landes des jeunes). Championnes, elles ont fêté ça avec leurs supporters dans l'allégresse générale.

Les seniors féminines 1, s'octroient le droit de jouer la finale de la coupe des Landes, elles ne peuvent endiguer les assauts répétés de leurs adversaires en finale. Le score final est lourd mais il n'a pas altéré leur joie de vivre et de fêter tout de même avec les supporters une saison en tout point exemplaire.

## Saison 2010-2011

Le début du championnat 2010-2011 va déjà bon train et pas mal d'équipes sont sur les bons rails. A commencer par les seniors garçons, une fois n'est pas coutume, qui enchaînent les victoires, pourvu que cela dure.

Les équipes 3 garçons et 2 féminines sont invaincues après 6 matchs de championnat. Les filles de la 1 sont encore en plein boum et trustent les victoires comme les cadettes en région et les cadets en pré région.

Pour le reste c'est toujours une énorme envie de s'amuser avec un parcours semé d'embûches. J'espère que l'on constatera plus tard dans la saison si l'effort pratiqué aux entraînements sous la houlette de l'éducateur portera ses fruits. En tout cas je souhaite bonne chance à tout le monde.

Je remercie énormément tous les bénévoles du club pour leur présence et leur assiduité lors des matchs du week-end.

Avec les résultats positifs du début de saison les gradins de nos salles se remplissent petit à petit, espérons que ce petit engouement naissant évoluera afin que notre effectif puisse être encouragé comme il se doit.

Un effectif réparti en six équipes seniors et dix équipes de jeunes, plus l'école de basket de 5 à 8 ans. Le vivier de l'Élan est stable mais par moment, il est difficile de composer des équipes car le nombre de licenciés est stable et d'année en année malgré le regroupement on travaille à flux tendu.

L'équipe 2 féminine devient championne des Landes de sa ca-



tégorie après avoir dominé de la tête et des épaules leurs adversaires tout au long du championnat.

Une équipe de copines avant tout, heureuses de jouer ensemble. Elles s'octroient le droit de jouer au niveau le plus élevé du championnat départemental pour la saison 2010-2011.

Félicitations à ces 3 équipes féminines qui ont fait briller les couleurs de leur club en Aquitaine et ont emmené optimisme et fierté à leurs dirigeants et supporters.

Malheureusement les garçons 1 n'ont pas obtenu les mêmes résultats et pour la deuxième fois consécutive ils rétrogradent, cette fois-ci en championnat départemental après s'être savorés eux-mêmes lors de matchs à leur portée. Nous espérons que cette descente sera enfin bénéfique et que les joueurs prendront conscience qu'ils repartent à zéro et que tout reste à construire. Toutes les autres équipes se sont bien défendues notamment les jeunes mais n'obtiennent pas de titre suprême, persévérez encore vous allez y arriver.



Nous devons être vigilants, la pratique du sport en général n'est plus ce qu'elle était et nous devons en tenir compte.

Pour l'instant l'Élan est prêt à recevoir tout nouveau licencié à bras ouverts, à bon entendeur, à la saison prochaine.

**Avec mes meilleurs vœux,**

**Le co-président Cestac Eric**

## Nos remerciements à Claude Monteiro qui a passé le relais après 16 années passées au poste de secrétaire de l'ACCA

Cette dernière se porte bien !  
68 chasseurs sont inscrits pour la saison 2010/2011, 45 sortois et 13 extérieurs.

Pour les chasseurs la gestion de la faune et l'entretien des territoires sont aussi des sources de motivation importantes. Ceci explique leur engagement dans la vie locale et leur sensibilisation à l'ensemble des problèmes d'aménagement du territoire. Afin de faciliter les accès en forêt, des chemins sont entretenus par des chasseurs volontaires, chemins qui font aussi le bonheur des promeneurs.

L'interdiction de chasser les nuisibles aux mois d'avril et mai derniers entraînant une recrudescence des dégâts occasionnés par les renards, nous avons dû, cet été, multiplier les battues administratives avec monsieur Francis Lespiau, lieutenant de l'ovèterie. Nous remercions les chasseurs hors communes pour leur aide apportée à cette occasion.

La beauté de l'animal n'est pas un argument ni une excuse légitime pour lui offrir un festin supplémentaire et facile devant notre domicile. Vecteur de maladies, il est aussi un grand prédateur, qui cause de plus en plus de dégâts aux élevages. C'est donc en qualité de régulateur de la population animale que le chasseur est sollicité à intervenir dans le monde de goupil.

Comme dans tout le département, le sanglier colonise notre commune. Sur son chemin cet animal omnivore ne passe jamais inaperçu. Pour limiter les dégâts provoqués par ce gibier, des battues sont organisées toute l'année.

L'ouverture de la chasse pour les autres espèces a eu lieu le dimanche 12 septembre 2009. Ce fut l'occasion pour nos amis de se retrouver et l'heure pour nos chiens de se dégourdir les pattes dans notre campagne et nos forêts. Même si les cartouchières sont restées pleines, le plaisir est dans la symbiose entre le chien, la nature et le chasseur.

Malgré les lâchers et la bonne reproduction des faisans, les chiens ont eu beaucoup de mal à les débusquer à cause de la trop grande sécheresse des sols.

Il en fut de même pour les paloumayres qui eurent beau scruter l'horizon, l'oiseau bleu se fit attendre.

Les battues au chevreuil ont débuté au mois de novembre dernier. Prudent, le chevreuil est toujours sur ses gardes avec une vue et un odorat particulièrement développés, sa chasse demande à faire preuve d'une grande ingéniosité.

Passion de toute une vie, la chasse unit les générations, elle transmet la connaissance du territoire et des animaux qui y vivent.

### COMPOSITION DU BUREAU

Président : Lorreyte Etienne	Vice Président : Saint Jean Thierry
Tésorier : Laborde Christian	Secrétaire : Bernadet Pascal

### Membres :

Marquet Jean-Jacques, Camiade Jean-Marie,  
Danhil Gilles, Duthil Philippe, Monserat Jacques

### Connaitre notre forêt : le lapin de garenne

Le mâle est appelé lapin ou garenne, la femelle, lapine et les jeunes jusqu'à 2-3 mois, lapereaux. Le pelage est brun foncé, excepté le ventre qui est gris clair. Plus petit que le lièvre, ses pattes sont moins longues, sa tête est plus ronde et ses oreilles plus courtes et ne présentent pas les extrémités noires caractéristiques du lièvre. Pas de différence morphologique entre mâles et femelles. Son activité est principalement crépusculaire et nocturne. Il passe ses journées dans des garennes ou des gîtes aménagés sous des couverts. Divers indices trahissent sa présence (grattis, amas de crottes, terriers, coulées). Il vit en colonies dans des terriers organisés en garennes et installés en général dans des sols meubles, profonds et bien drainés. Une colonie occupe une surface de quelques dizaines d'hectares.



**L'ACCA de SORT vous propose de se retrouver pour le traditionnel repas qui aura lieu le 3 avril 2011**

## Le Comité des fêtes

C'est par rapport à un questionnement, celui de l'après "Berdoyes", que le comité des fêtes s'est positionné dans la mise en place des festivités 2010. Et c'est avec la participation des associations que cette transition, teintée d'un hommage, a pu se faire de la plus belle des manières.

Une programmation dense, une météo de saison et un lieu propice à l'esprit festif sembleraient suffire, mais comme dans toute les recettes, c'est souvent la qualité des ingrédients, ici les acteurs, qui fait la différence. Ainsi comment ne pas remercier tous les participants, et ils furent nombreux, ayant su apprécier la pluralité des manifestations ?

Des plus jeunes avec les jeux pour les enfants et une course aux énigmes, aux plus ou moins jeunes avec tournois de quilles et de pétanque. Des plus gourmands avec les nombreux et variés excellents repas, aux plus sportifs avec les diverses randonnées pédestres et à deux roues. Des plus mélomanes avec l'ambiance musique des VVMPT, aux plus culturels avec la compagnie théâtrale des Pipistrelles. Des plus traditionnels avec l'ineffable

toro-ball, aux plus noctambules avec des soirées mémorables. Ravir tous les publics était la priorité et cette année, il faut parfois savoir se targuer de le dire, la priorité fut atteinte.

Les lois existantes concernant le débit de boisson et l'heure de fermeture des fêtes notamment n'ont pas oublié notre village, et pour cela nous voulions remercier la municipalité qui a su soutenir nos actions et nous guider dans nos choix.

Egalement le comité des fêtes a une petite pensée pour la Classe, où les animateurs du week-end ont su rempiler une année supplémentaire dans la bonne humeur, ce jusqu'à épuisement pour certains.

Ce n'est pas répétitif que d'être reconnaissant, alors de nouveau un grand merci à toutes les associations partenaires, à la commune, aux bénévoles, bref à ceux qui aiment les fêtes et qui les leur rend bien. A l'année prochaine !

**Les co-présidents, Christelle Lorreyte / Frédéric Boutges**

# La FNACA

## 11 novembre 2010 à SORT

La cérémonie du 11 novembre dans notre village de Sort s'est déroulée sous un ciel clément, avec une assistance nombreuse rassemblée au monument aux morts.



Nos trois porte-drapeau étaient accompagnés d'une nouvelle jeune recrue : un écolier volontaire et plein d'enthousiasme. Nous le remercions vivement pour sa participation. La lecture attentive des messages a été suivie de la Marseillaise entonnée par les enfants, encadrés de leurs professeurs des écoles et de leurs parents. Nous souhaiterions une présence plus importante des aînés, de nos adhérents, des conseillers, des présidents des associations. Votre présence à tous sera la bienvenue en ces lieux de souvenir et permettra de perpétuer la tradition et l'histoire. Nous remercions toutes les personnes présentes en ce jour de mémoire, ainsi que la municipalité qui a offert le vin d'honneur qui a clôturé cette cérémonie.



**Le samedi 18 septembre**, notre comité des Anciens Combattants FNACA a participé à la fête des associations du village et ce, par une très belle journée de fin d'été. Chaque association était présentée par un stand. Celui de la FNACA retraçait, au travers d'une documentation variée, les diverses périodes vécues en Afrique du nord, dans des conditions parfois difficiles et d'insécurité. Sur la carte d'Algérie, nous pouvions retrouver les lieux respectifs de nos anciennes unités. Les animations diverses des stands et l'ambiance ont permis à chacun de se divertir tout au long de cette journée. En fin d'après-midi, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par notre municipalité.

## Congrès à Pomarez, 18 et 19 septembre

Le Comité Départemental des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie a tenu son congrès le samedi 18 et le dimanche 19 septembre à Pomarez.

En présence de 700 participants et d'un cortège de 70 porte-drapeau, l'office religieux a débuté à 9h15 en l'église pomarézienne; une nombreuse assistance villageoise nous accompagnait.

A 12h le défilé au monument aux morts s'est déroulé sur fond musical joué par l'Harmonie, en compagnie de personnalités civiles et militaires, mais aussi d'anonymes venus honorer notre présence et rendre hommage aux victimes de ces anciens conflits.

Diplômes d'honneur ont été remis, ainsi que la croix du combattant et cinq porte-drapeau ont été décorés.

Trois cent personnes et vingt-cinq écoliers ont pu visiter l'exposition de la guerre d'Algérie.

A 12h30, un vin d'honneur a été offert par la municipalité qui nous accueillait.

Le banquet de clôture où dix adhérents sortois et leurs épouses étaient présents, s'est déroulé dans un espace bien aménagé. Tout ceci est d'une grande satisfaction pour notre comité.

Nous adressons tous nos remerciements au comité de Pomarez pour son travail, à Monsieur le Maire et sa municipalité pour leur accueil, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de ces journées.

Ces congrès sont pour nous une occasion de nous retrouver entre amis et d'entretenir ces liens d'amitié et de solidarité entre anciens combattants.

Les membres participent aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, et à celle du 19 mars qui nous tient particulièrement à cœur et qui est célébrée dans nos villages.

Chaque année, à cette date, un demi millier d'anciens combattants accompagnés de leur porte-drapeau se rendent au mémorial de Pontonx pour rendre honneur à nos victimes de la guerre d'Algérie.

Ainsi que le 25 mars, date de l'inauguration de ce monument commémoratif.

Le 19 mars est la seule date historique digne de commémorer le cessez le feu en Afrique du Nord.

Nous remercions toutes les personnes qui nous rejoignent lors de ces moments de souvenir.

**Nous adressons nos pensées à nos trois amis, André Ducours, Jean Lorreyte, Michel Saint Jean et leur souhaitons un prompt rétablissement.**



En début de soirée, nous nous sommes attablés pour partager un repas commun car chacun de nous avait apporté sa contribution. Ce qui nous a permis de converser dans une bonne ambiance.

Au final, une journée agréable et amicale. A renouveler.

# Decinqasept

L'association **DECINQASEPT** tient à vous informer que, cette année, deux équipes participent au championnat de **Futsal** de la Ligue d'Aquitaine.

A ce titre, plusieurs rencontres vont se dérouler dans la salle du Gymnase de Sort en Chalosse.

Afin de mieux découvrir ce sport encore fort mal connu, nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de nos entraînements ou matchs, les mardi soir et jeudi soir à partir de 20 heures.

Nous vous rappelons que, le mercredi matin de 10 heures à 11 heures, pour les enfants à partir de 9 ans (poussins), nous assurons toujours l'école de futsal.

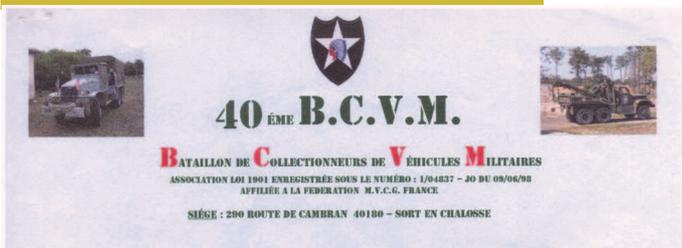
Pour de plus amples renseignements nous vous proposons de contacter :

**Noël RUAUX** (Président) : 06 37 21 80 76

**Jean-Claude KERLOC'H** (coach) : 06 86 79 03 30



# Le 40e BCVM



## Une année bien remplie

L'association débute les manifestations au mois d'avril en participant au rassemblement national qui se déroule à Royan, dans le cadre des commémorations de la libération de la Poche de Royan. Six membres et cinq véhicules font le déplacement avec le concours de leurs partenaires habituels : les transports Jaspard de Hinx et les transports Lauqué de Saint-Sever.

**Au mois de mai 2010**, à la demande de la ville de Mimizan et des anciens combattants, le 40ème participe aux cérémonies de la victoire du 8 mai 1945. Dès le 7, l'association installe le camp sur le jardin public et expose divers matériels et véhicules. Le 8 mai, les membres du 40ème participent à la cérémonie au monument aux morts en tenue d'époque. A l'issue de la cérémonie, l'association défile avec ces véhicules devant les autorités civiles et militaires, ainsi que la population venue en nombre. Le président est félicité pour la très belle prestation de l'association.

**Le 27 juin**, le 40ème participe également au rassemblement de

véhicules anciens au profit de la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

**Au mois d'août** c'est la traditionnelle exposition de véhicules à l'occasion du comice de Mugron.

**Les 9, 10, 11, 12 septembre**, le 40ème organise un rassemblement de véhicules alliés de la deuxième guerre, à Mauléon, à la demande de la municipalité, pour célébrer la libération de la ville en 1945. Un programme attractif est proposé aux participants :



balades en convoi dont une jusqu'en Espagne, visite du mémorial, défilé nocturne dans les rues de Mauléon et cérémonie au monument aux morts. Pas moins de quarante cinq véhicules et quatre vingt dix personnes ont participé à cette manifestation qui fut un succès, le Maire de Mauléon demandant même une nouvelle prestation pour 2011.

La dernière manifestation s'est déroulée à domicile à l'occasion de **Festi Asso** dans une ambiance fort sympathique.

# La pétanque

Pour sa deuxième année, le club enregistre 32 licenciés. Nous avons organisé trois concours dont un pour les fêtes locales. Nous avons également élaboré une journée de promotion ouverte à tous pour la découverte de notre sport, le 14 juillet et celle-ci sera reconduite la saison prochaine.

Nous avons eu de très bons résultats sportifs cette saison :

☞ les féminines sont vice-championne au niveau du district de Chalosse et vice-championne des Landes par équipe.

L'équipe de Sort en Chalosse était composée de DARRIGADE Virginie, LORREYTE Christelle, GIRAUT Annick, HULEWICZ Nathalie, LARRODE Nathalie, DARRIGADE Josette, FOURCROY Anaïs accompagnées de leur coach PIERRE Andrée.

☞ les jeunes sont champions de la coupe district Chalosse et accèdent au titre de champion des Landes par équipe.

L'équipe de Sort en Chalosse était composée de FOURCROY Renaud, LORREYTE Quentin, KUNHEN Marina, KUNHEN Florent, LARRODE Benjamin, HULEWICZ Julie accompagnés de leur coach VIGNES Jean-Pierre.

Des résultats exceptionnels pour le club de SORT.

## Dates à retenir pour la saison 2011:

- 14 mai : organisation du pré éliminatoire France sénior
- 14 juillet : journée promotionnelle ouverte à tous les sortois
- 23 juillet : concours du club en doublette
- 6 août : concours ouvert à tous pour les fêtes patronales
- 16 octobre : coupe inter district féminines
- 22 octobre : concours du club en triplette

**N'hésitez pas à rejoindre notre équipe. Contactez : GIRAUT Daniel au 05 58 89 71 09 ou PIERRE Christian au 05 58 89 53 00**

# Communauté de communes Montfort



Vous retrouverez dans le N°5 du journal Intercommunal Chalosse 21 un important dossier sur la politique de la collectivité en faveur des personnes dépendantes avec notamment la présentation du projet de la future maison retraite à Gamarde et le point sur les travaux de confort à



Montfort. A Gamarde le futur établissement sera composé d'un accueil traditionnel de 42 chambres et d'une unité Alzheimer de 15 chambres. Les travaux devraient commencer fin 2011 pour un ouverture prévue au printemps 2013.

## Projet de la future maison de retraite de Gamarde



## Nouvelle organisation du service d'accueil de loisirs

Le service d'accueil de loisirs propose depuis septembre 2010 un nouvel accueil des enfants par tranche d'âge. Les 3 à 5 ans sont accueillis à Hinx, les 6-8 ans à Cassen et les 9-11 ans à Montfort. En moyenne se sont 80 enfants qui fréquentent les centres le mercredi et 50 enfants par jour pendant les vacances scolaires. Afin de faciliter cette nouvelle organisation, les élus communautaires ont choisi la mise en place d'un transport collectif.

**Pour tout renseignement :** service accueil de loisirs, 05 58 98 59 80

## Les achats responsables

Depuis plusieurs mois la collectivité a lancé dans une réflexion sur la mise en place d'une politique d'achats responsables. Suite à la tenue du séminaire participatif d'octobre 2010 auquel les communes du canton ont participé, un groupe de travail s'est constitué. Une première réunion a rassemblé les représentants d'une dizaine de communes ainsi que les services de la Communauté de Communes. L'objectif dans un premier temps est de travailler collectivement sur les achats de papier, de fournitures de bureau et de produits d'entretien afin de mieux prendre en compte les considérations sociales et environnementales.



## Musée de la Chalosse

Une année bien rempli au Musée avec de très nombreuses animations dont une première avec une soirée cinéma dans la cours d'honneur. D'importants travaux de rénovation du bâtiment ont eu lieu notamment sur les façades extérieures, les toitures et corniches. La mise en place de rampes de cheminement a été effectué et les derniers travaux de sécurisation des locaux et de l'espace accueil boutique sont en cours.



## Site Internet de la Communauté de Communes

Le site internet de la collectivité, de l'Office et du Musée de la Chalosse se donne un coup de jeune dans les prochaine semaines.

N'hésitez pas à consulter le site avec l'une ces adresses :

[www.cc-montfortenchalosse@wanadoo.fr](mailto:www.cc-montfortenchalosse@wanadoo.fr)

[www.tourisme-montfortenchalosse@wanadoo.fr](mailto:www.tourisme-montfortenchalosse@wanadoo.fr)

[www.museedelachalosse@wanadoo.fr](mailto:www.museedelachalosse@wanadoo.fr)

## Forum des associations : on y était !

Le 1er forum des association s'est déroulé en septembre dernier à Montfort, à l'initiative de l'Office de tourisme cantonal.

Plus de 35 associations présentes ont pu présenter au public leurs activités. Tous les acteurs de la vie associative de notre canton se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour le prochain forum.



# Les photos tronquées



## Que représentent ces photos ? Amusez-vous à les identifier.

Elles ont toutes été prises dans notre village.

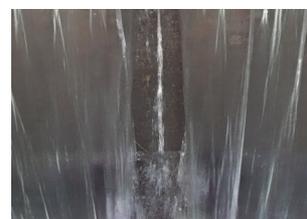
Un indice figure sur certaines d'entre elles.

Pour d'autres, les récents bulletins municipaux

***Oun ne soum*** et ***Luy et la plume***

pourront vous aider.

Nous publierons les résultats dans le prochain **Luy et la plume**



# Informations pratiques

## MAIRIE

Téléphone 05 58 89 51 02  
 Fax 05 58 89 50 34  
 Courriel [mairie.sortenchalosse@cegetel.net](mailto:mairie.sortenchalosse@cegetel.net)  
 Heures d'ouverture  
 Lundi et mardi 8h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00  
 Jeudi 8h30 – 12h00 / 14h00 – 19h00  
 Samedi 8h30 – 12h00

## ECOLES

Téléphones  
 SORT 05 58 89 56 20  
 GARREY 05 58 89 70 01  
 Cantine, garderie 05 58 89 59 48  
 (signalement des absences)

### Horaires de l'accueil périscolaire

Tous les jours de classe :

Le matin 7h30 à 8h45

Le soir 16h45 à 19h30

### Ramassage scolaire d'école à école :

Tous les jours de classe, départ à 8h20 de Sort ,  
 retour à 17h15

## GITE COMMUNAL - location

Tarifs 2010 (€)	week-end	1 semaine	3 semaines cures	mois	CAUTION : 150 €
Haute Saison : Juillet et août	<b>U n e</b>	440	880		<b>TAXE DE SEJOUR :</b> <b>0,35 €</b> par nuit et par personne  Des exonérations ou des réductions sont prévues dans certains cas
Moyenne Saison : Juin septembre		325			
Vacances scolaires (hors saison)		259			
Basse saison	116	226	660		
Toute période				550	

**EN HIVER, LES FRAIS DE CONSOMMATION ELECTRIQUE S'AJOUTENT AU PRIX DE LA LOCATION**

### RESERVATION (par courrier ou par téléphone):

Réservation Accueil Landes  
 Chambre d'agriculture  
 Cité Galliane  
 40005 Mont de Marsan  
 Téléphone 05 58 85 44 44  
 Fax 05 58 85 44 45  
 E-mail [gites-de-France@landes.chambagri.fr](mailto:gites-de-France@landes.chambagri.fr)  
 Site [www.gites-de-france-landes.com](http://www.gites-de-france-landes.com)

## SALLE POLYVALENTE - location

Tarifs 2010 (€)	1/2 journée	journée	week-end
Extérieurs	100	230	300
Sortois	60	100	150
Caution	100		

## COLLECTE DES DECHETS

ORDURES MENAGERES (containers publics)  
 Sur les axes principaux lundi et jeudi  
 Sur tous les axes jeudi

## SALLE DU MOULIN - location

Tarifs 2010 (€)	1/2 journée	journée	Week-end
Location	60	100	150
Caution	100		

## DECHETTERIE

Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts, déchets ménagers spéciaux, huile de vidange  
 Située sur la commune de POYARTIN, sur la route HINX-MONTFORT  
 Lundi 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00  
 Mercredi 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00  
 Vendredi 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00  
 Samedi 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

## CLOTURE, BUSAGE, PISCINE

Toute construction de clôture bâtie ou en haie verte, tout busage pour sortie de terrain sur une route, toute piscine enterrée ou semi-enterrée sont **soumis à une demande d'autorisation** auprès de la mairie.

Celle-ci est exprimée sur papier libre et doit être accompagnée d'un plan de situation.

# L'état civil au 31 décembre 2010

## Naissances

Tyliani Liam MAINGUY	5 mars 2010
Jade Vanessa GOURBILLE--LARRIEU	10 mai 2010
Dylan Stéphane GOURBILLE--LARRIEU	10 mai 2010
Uhaina Pascaline Caroline BONNIN	25 juillet 2010
Zoé DUPUY	24 août 2010
Lily LALANNE ETCHEVERRY	7 octobre 2010
Inès GRANGE	21 novembre 2010
Clémence Marie BOULIN	17 décembre 2010
Nolan AVELLANEDA HERNANDEZ	21 décembre 2010

## Mariage

Merveille FUNDU et Jacques SCHREINER	24 décembre 2010
--------------------------------------	------------------

## Décès

Robert DUTOURNIER	21 janvier 2010
Odette MARQUET	24 juin 2010
Daniel BOUFFLET	16 août 2010
Pierre FORT	19 août 2010
Marie BOURLON	26 août 2010



**FESTI**



**ASSO**



**2010**

